



Coefficient du tech itinérant

Par **DERF34**, le **08/02/2015** à **09:24**

Bonjour

j'ai été embauché en janvier 2012 comme technicien sav poseur itinérant sous le régime de la métallurgie échelon 1 niveau II coefficient 190 j'ai un BEP MSMA après trois ans d'ancienneté je suis toujours au même échelon niveau et coefficient est ce normal est ai-je bien été embauché au bon échelon niveau et coefficient merci

Cordialement